



Pour diffusion immédiate
CNW CODE 01
ET HEBDOS RÉGIONAUX

REMISE DES PRIX PARTENARIAT

Montréal, le 22 mai 2008. Ce mercredi 21 mai en soirée, à l'occasion d'une fête célébrant le 10^e anniversaire de la commission des partenaires du marché du travail, M^{me} Marjolaine Loiselle, présidente de la commission, a procédé à la remise des prix partenariat.

Ces prix soulignent l'apport significatif de la concertation pour le développement des compétences en milieu de travail.

Le prix dans la catégorie des entreprises et organisations de moins de 50 employés a été remis à Ébénisterie BMD de Chibougamau et au promoteur du projet, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Jamésie.

Le prix dans la catégorie des entreprises et organisations de 50 à 300 employés a été remis à Industries AP, fabricant de meubles de Laurier-Station et au promoteur du projet, le Comité sectoriel de main-d'oeuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine.

Le prix dans la catégorie des entreprises et organisations de plus de 300 employés a été remis à la mutuelle de formation Formaplus de Montréal et au promoteur du projet, la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre.

Des mentions spéciales ont été décernées à trois entreprises :

- Valoritec, centre de recyclage de matières électroniques de l'Outaouais et au promoteur du projet, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais;
- le comité d'aide au reclassement des travailleurs de Goodyear Canada de Salaberry-de-Valleyfield et au promoteur du projet, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie;
- l'Union des employées et employés de service, section locale 800, et au promoteur du projet, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.



Rappelons que la Commission des partenaires du marché du travail regroupe des représentants, des employeurs, de la main-d'œuvre, du milieu de l'enseignement, des organismes communautaires et gouvernementaux. Ces décideurs partagent leur expertise pour accroître l'efficacité des services publics d'emploi et pour favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

– 30 –

Source : Marie Claude Lanoue
Secrétariat de la CPMT
514 873-5252